L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 17 MAI 1865. — entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI MATIN, 17 MAI.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour les détails et l'heure des ventes, voir aux annonces.

Par le Shériff—rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, une machine portative.

Par B. Turpin—au No 97 rue Vieille Levée, deux boucauts de mélasse muscovado.

Par Montgomery Bros.—aux écuries des Variétés, rue Philippe, des mulets et chevaux. Et en face de la presse Reading, un lot de vieux fer et de cuivre, et du coton avarié.

Par W. H. Bunnell—No 14 rue Carondelet, de l'argenterie doublement plaquée.

Par J. P. Boisseau—rue du Camp, en face du marché Magazine, de beaux meubles de salon et de chambre à coucher, des ustensiles de cuisine et un piano.

Par Hoffman & Marks—dans leu. salle d'encan, rue de Chartres No 38, marchandises sèches.

Par E.M. Jacobs—au No 36 au Passage de la Bourse, meubles, marchandises sèches, etc., etc.

Par D. E. Morphy—au No 27 de la rue Natchez, clous, farine et haricots.

Un arrivage attendu.—Au moment d'aller sous presse, nous apprenons qu'un steamer de l'Ouest, probablement le *Mollie Able*, a passé à Bâton-Rouge et descend le fleuve, mais que les dépêches extraites des journaux apportés par ce bateau ne peuvent pas être transmises par le télégraphe à la presse de la Nouvelle-Orléans avant 3 heures ou 3 heures et demie du matin, en conséquence nous nous voyons obligés de faire procéder au tirage de notre feuille sans plus attendre.

ARRIVÉE DU GUIDING STAR.

Le steamer *Guiding Star*, capitaine W. R. Bell, parti de New York le 6 courant, est arrivé hier, après-midi. Nous avons déjà publié la liste de ses passagers.

Liste de passagers de Mobile.—On trouvera dans notre partie anglaise la liste des passagers arrivés de Mobile hier par le steamer *General Banks*.

Nouvelles du Nord
PAR LA VOIE DE MOBILE.

Le *Times* a publié hier dans un extra les dépêches suivantes reçues par la voie de Mobile :

New York, 11 mai.—Des avis reçus aujourd'hui de Saint Domingue annoncent une amnistie sans condition offerte à toutes les personnes qui pourront se trouver dans les camps ce l'ennemi, à l'exception des officiers de haut grade ou des fonctionnaires d'un rang élevé, coupables de complicité dans les intrigues d'annexation. Il était arrivé à Saint-Domingue un navire espagnol avec des ordres de Madrid pour l'évacuation de l'île par les troupes espagnoles qui sont parties le 4 mars.

Une dépêche au *Commercial* de Washington dit que le secrétaire Seward espère pouvoir présenter lui-même au Président le nouveau ministre français.

Une dépêche au *Post* dit qu'il ne s'est encore présenté aucun défenseur pour les prisonniers dans l'affaire de conspiration.

Le président Johnson a paru hier devant le comité pour donner son témoignage au sujet des communications entre Sherman et Johnston. Sherman comparaîtra samedi devant ce comité.

Les premiers corps des armées renvoyées dans leurs foyers doivent arriver à Washington demain.

Une dépêche au *Post* dit que le général Sherman est à Richmond.

Mme Lincoln est presque rétablie.

L'or est à 134 3/4, le coton à 53 à 54.

Prohibition de commerce avec l'Ouest.—Un ordre que nous publions plus loin, interdit toutes relations commerciales avec le pays du Transmississipi, en dehors des lignes de l'occupation militaire actuelle. Il n'y a d'exception que pour les communications ayant un caractère purement militaire.

Décharge des soldats qui sont dans les hôpitaux.—Deux ordres du général Banks, en date du 11 et 15 mai, et que nous ont été communiqués hier soir, sont relatifs au licenciement des soldats qui se trouvent dans les hôpitaux. Ces hommes seront renvoyés du service aussitôt qu'ils cesseront d'avoir besoin d'assistance médicale.

Suspension de réclamations et de ventes.

PASSES D'AFFRANCHIS.

Taxe de capitation.

Postérieurement aux ordres dont nous venons de parler, nous avons reçu communication de plusieurs autres arrêtés militaires dont nous donnons ci-dessous la substance.

Le premier ajourne et prohibe jusqu'au 1er février 1866 les ventes de propriétés par suite de saisie en vertu de réclamations pour gages de travailleurs non payés ou pour autres frais inclus à la culture du sol. Cet arrêté n'a pas pour but de nuire à de justes réclamations, mais il en suspendre seulement la collection jusqu'à ce que les récoltes de l'année soient ramassées.

Le même ordre porte que toutes restrictions sur la liberté de circulation des travailleurs ou des gens de couleur dans les diverses paroisses de l'Etat sont levées et qu'ils auront désormais pour se mouvoir dans le département, en ce qui concerne les règlements, les mêmes facilités que les autres personnes.

La taxe de capitation ou *poll tax*, sera assessée par le bureau du travail libre, excepté pour la paroisse d'Orléans, et le montant dû sera payé à Thomas W. Conway, surintendant général du bureau du travail libre, département du Golfe, avant le 1er juillet 1865.

Achat d'habillements militaires.

Suivant un ordre, désigné par le No 61, le général Banks vient d'autoriser les soldats de l'armée à acheter des vêtements militaires. Ainsi se trouve modifié le paragraphe 1, des ordres généraux No 5 du 31 janvier 1865.

Discontinuation du recrutement des volontaires.

Nous recevons du quartier-général, avec invitation de les publier, les instructions télégraphiques suivantes du département de la guerre, instructions que nous avions déjà données en substance dans le bulletin de nos dépêches télégraphiques.

Le secrétaire de la guerre ayant ordonné que le recrutement pour les forces volontaires dans les Etats loyaux fut arrêté, ordonne maintenant que le recrutement de toutes personnes, sans en excepter les hommes de couleur, pour les forces volontaires, dans tous les Etats, soit compris dans cet ordre et leur entièrement discontinué.

LISTE DES NOTAIRES
Nommés par le gouverneur Wells pour la paroisse d'Orléans.

Voici la liste des notaires que le gouverneur vient de désigner et qui, en vertu de la loi du 11 mars 1865, resteront en fonctions pendant quatre ans :

Charles Stringer, dont la commission porte la date du 8 avril dernier, James Graham, nommé le 26 du même mois, et A. E. Bienvenu, Walter H. Peters, Etienne Lauer, Robert J Ker, Abel Dreyfous, Joseph Cuvilier, Alphonse Barnett, Léon Langrin, Sélim Magner, Andrew Hero, Félix McCulloch, A. Boudousquié, William Shannon, Joseph Cohn, P. S. Biron, Pierre Condrain, O. Drouet, Michael Gernon, Ernest Eude, Octave Morel, Hugh Madden, A. Mandiverri, Ch. V. Foulon, Thomas Layton, E. G. Gottschalk et Arthur Brocard, dont les commissions respectives sont toutes datées du 1er de ce mois.

CHRONIQUE LOCALE

Cour de District des Etats-Unis—Le juge a ordonné que la goélette Watchful, dont nous avons souvent parlé, fût livrée à ceux qui la réclament, attendu qu'ils ont donné un cautionnement de $15 000.

Le marshal a été requis de vendre le brick Dashing Wave et sa cargaison, conformément à la loi.

Dans l'affaire des Etats Unis contre six terrains appartenant Jno Thornhill, il a été ordonné que le bill fût pris en contumace.

Enquêtes.—Mme Veuve Eliza Nadau, née à l'île de Cuba et âgée de soixante ans, est morte, hier après-midi, à trois heures, de la rupture d'un vaisseau sanguin, au coin des rues Robert ... et St Pierre.

—Mme Veuve Clark, née dans l'Etat de Maryland et âgée de quarante ans, est morte subitement de colique au No 238 de la rue Bourgogne.

Cour Prévotale.—James Stewart, soldat, déclaré coupable d'avoir volé un habit, a été condamné à un mois de prison au poste et à n'avoir, pendant une semaine, que du pain et de l'eau.

Joe Brown, pour avoir poussé des matelots à déserter des bâtiments des Etats Unis, a été condamné à cent piastres d'amende ou un mois de détention au workhouse.

Le magistrat a prononcé l'acquittement de Henry Rocker, Evans et Mich Blois, accusés d'avoir débité à des soldats de la boisson prohibée.

Osborn Patterson, soldat de couleur, a été condamné à trois mois de prison pour avoir assailli deux employés du gouvernement. Il était armé d'un rasoir.

Première Cour de District.—James Russell que Mary Wisely accusait de l'avoir assaillie, a été mis en liberté à la demande de l'avocat de District. Le jury n'avait pu pas s'accorder sur un verdict.

Philippe Monlarie, accusé d'avoir assailli M. C. C. Théard, le 28 mars dernier, a été déclaré coupable.

John Thomas a été déclaré coupable d'avoir porté des armes cachées et voulu tuer une femme dans la rue Bourgogne.

Am. Reilly, accusée d'avoir volé, chez M. Chas Amour, rue Bourgogne, une robe de dix piastres et une bourse contenant une petite somme d'argent, a été acquittée.

John Gilberly, accusé d'être entré nuitamment chez M. Michael Scanlan dans une intention de vol, et d'y avoir assailli M. ..., qu'il a blessé à la main d'un coup de hachette, a été déclaré ... [illegible]

Joseph Hart a été déclaré coupable d'avoir poignardé Théophile Lanneaux, en mars dernier.

Ellen Otis et Jno Johnson, son fils, de couleur, accusés d'avoir enlevé cinq mille piastres du coffre-fort de M. Hallbrook, pendant l'absence de ce dernier qui était à New York, ont été jugés. Le jury n'a pas pu s'accorder sur ... [illegible]

INTERDICTION DU COMMERCE AVEC LE PAYS DU TRANSMISSISSIPPI.

ORDRES GENERAUX NO 67.

Quartier général du département du Golfe,
Nile-Orléans, 15 mai 1865.

Conformément aux ordres généraux No 45, en date du 6 mai 1865, toutes relations commerciales avec le pays à l'ouest du fleuve Mississipi, au delà des limites de l'occupation militaire actuelle, sont prohibées, et tous les permis ou licences qui autorisaient de pareilles relations sont suspendus jusqu'à nouvel ordre ; toute tentative d'introduire des produits et de faire sortir des approvisionnements, entraînera la forfaiture des articles transportés et des moyens de transport employés.

Les commandants militaires sont chargés et les commandants de la marine sont requis de veiller à ce qu'aucunes communications, exceptées celles qui auront un caractère purement militaire, ne soient autorisées avec aucune partie de l'Ouest Louisiane ou du Texas, située en dehors des lignes d'occupation.

Les officiers commandants des divisions Nord et Sud de la Louisiane, sont chargés de l'exécution rigoureuse de cet ordre.

Par ordre du major général Banks.
F. SCHUYLER CROSBY,
lieutenant colonel brév. A. D. C. & A. A. A. général.

Grand concert de M. L. Prevost.—Nous avons encore une bonne nouvelle à annoncer aux amateurs de musique. M. L. Prevost, l'ancien chef d'orchestre d'opéra comique de notre scène lyrique, revenu depuis peu parmi nous, se propose de donner un grand concert dans la salle de l'Opéra, avec le concours d'un orchestre complet et de plusieurs artistes et amateurs de talent. Ce concert nous permettra d'entendre encore une fois la belle et sympathique voix de mademoiselle Fleury qui doit y chanter trois morceaux : "O mon Fernand!" de la *Favorite*, le duo des cartes de *Charles VI*, et l'air de la "malédiction", du *Prophète*. Nous voyons aussi figurer dans le programme le duo de *Norma*, chanté par mesdemoiselles H. C. et L. C. et plusieurs autres morceaux par M. M...., le ténor favori de nos concerts et MM. D. A. L., &c. Nous aurons occasion de revenir sur cette soirée qui s'annonce sous d'heureux auspices.

Vêtements à bon marché—On verra dans une annonce publiée dans l'*Abeille* d'aujourd'hui que la maison Wm M. Lewis vient de recevoir par le steamer *Fung Shuey* un assortiment additionnel de ces beaux et légers draps de casimir si convenables pour ce climat, et qu'elle les cède à des prix d'une modicité extraordinaire eu égard à la rareté des articles dont il est question. Nous engageons les personnes qui ont des emplettes à faire pour renouveler leur garderobe, à aller visiter les vastes magasins de la maison Wm M. Lewis, rue du Camp Nos 31 et 33, où elles trouveront en fait d'habits et de linge tout ce qu'elles pourront désirer.

LES DEBATS DE L'ADRESSE.

La question mexicaine.

Extraits de la *France* du 14 avril.

L'espace nous fait défaut pour apprécier comme il le mérite l'important débat qui s'est élevé sur la question du Mexique. Nos lecteurs ont sous les yeux les discours prononcés à cette occasion.

M. Jules Favre dans la séance d'avant hier, M. Ernest Picard dans celle d'hier, ont formulé toutes les critiques de l'opposition. M. Corta, à qui sa mission qu'il a récemment remplie au Mexique donne un légitime autorité, a rétabli la vérité des faits en fournissant à la Chambre des renseignements positifs qui ont été écoutés avec le plus vif intérêt. M. le ministre d'Etat a rétabli, avec une éloquence entraînante, la véritable situation de la politique française, les considérations élevées et les faits incontestables qu'il a présentés dans un admirable langage, ont victorieusement réfuté les attaques dont notre expédition est l'objet.

Ce qui se dégage des paroles du ministre, c'est que chaque jour l'empire de Maximilien se consolide par de sages mesures, par un libéralisme intelligent, par le bon esprit des populations qui comprennent tous les avantages d'un gouvernement régulier, après avoir subi si longtemps les malheurs de la dictature sans frein et de l'anarchie.

Que ce gouvernement trouve encore devant lui, dans les luttes suprêmes des partis vaincus, dans la désorganisation morale et politique d'un pays si profondément troublé par les factions hostiles, des obstacles sérieux et des difficultés graves, cela n'est pas douteux.

Le Mexique est un pays de guérillas, de bandes indisciplinées, qui peuvent entretenir longtemps la petite guerre de buissons et de montagnes, ne pouvant pas faire la grande. Mais ce ne sont même plus que les derniers efforts d'un parti aux abois. Tous les hommes sages, tous les bons citoyens se sont ralliés au nouvel empire. Juarez n'a plus que quelques bandes qui ne peuvent tarder longtemps à abandonner un partisan sans ressources et sans espoir.

Avant peu le concours de nos braves soldats ne sera plus nécessaire pour la sécurité intérieure du Mexique. Et en même temps que l'ordre se rétablit dans le pays, il se rétablit dans l'administration intérieure de l'empire mexicain, grâce à ... l'habileté du souverain qui apprécie la grandeur de la mission qu'il a acceptée et qui veut l'accomplir jusqu'au bout.

Le crédit du Mexique s'est relevé, une excellente organisation y préside aux finances publiques, et le ministre d'Etat a pu annoncer qu'un second emprunt, dont l'émission est prochaine, sera déjà souscrit par de grandes maisons de banque de France et d'Angleterre, témoignage caractéristique d'une confiance générale.

Il faut bannir également les craintes que l'on cherche à inspirer sur l'attitude future des Etats Unis à l'égard du nouvel empire. M. Rouher a fait éloquemment justice de ces vaines appréhensions.

Les Etats Unis ont autant d'intérêt, plus d'intérêt que l'Europe à ce qu'il existe enfin dans l'Amérique centrale un gouvernement régulier, avec lequel ils entretiennent en toute sécurité des relations de commerce et de bon voisinage. Et ce n'est pas après la crise terrible de cette quatrième année de lutte sanglante qu'ils peuvent vouloir courir les hasards et affronter les malheurs d'une nouvelle guerre.

Ceux-là se trompent bien qui supposent au gouvernement de Washington une préférence intéressée ou déraisonnable dans un sentiment hostile à la France. Les rapports entre le gouvernement français et les Etats Unis n'ont pas été altérés un seul instant. La France a gardé, dans la lutte du Sud et du Nord, la plus loyale neutralité. Si elle a fait entendre sa voix, ce n'est que dans un but de conciliation et d'humanité, et elle voit approcher avec joie le moment d'une transaction qui désarmera des frères ennemis et rétablira dans l'Amérique septentrionale la paix si nécessaire aux intérêts économiques du monde entier. Elle ne peut désirer qu'une chose, c'est que par de mutuelles concessions entre deux partis acharnés, tous les droits et toutes les réclamations légitimes soient sauvegardés de manière à prévenir le retour des événements lamentables auxquels nous assistons depuis plus de quatre ans.

Pourquoi supposer aux Etats Unis l'idée de combattre cette France qui ne pourrait partout qu'une politique de progrès et d'équilibre, et à laquelle ils ne peuvent pas oublier qu'ils doivent leur indépendance !

NOUVELLES DIVERSES.

—Voici un échantillon de ce que coûte une élection anglaise, dans ce pays dont on voudrait importer chez nous la législation et les mœurs politiques.

Les libéraux anglais avaient offert une candidature à M. John Stuart Mill. Ce personnage n'a accepté qu'à la condition de n'en point payer les frais.

Aussitôt, ses électeurs, qui paraissent vouloir son élection à tout prix, ont tenu, dit la *Presse*, un meeting à Saint-James-Hall, et résolu avec enthousiasme qu'une souscription serait ouverte pour assurer le succès de M. John Mill, lequel coûtera, d'après les calculs les plus modérés, 12,000 livres, soit 300,000 fr. de notre monnaie.

—Le *Sport* raconte qu'un équipage s'est mis en évidence ces jours ci aux Champs-Elysées par une excentricité assez rare. le cocher avait à ses côtés, remplissant les fonctions de groom ou valet de pied, un orang-outang de la taille d'un petit garçon de huit ans. Il était vêtu d'une livrée qu'il portait avec une imperturbable gravité, il était chaussé de bottes à revers. Au moindre signe de ses maîtres, au plus petit arrêt de la voiture, l'orang sautait au bas du siège et allait se tenir à la portière ; il ne l'ouvrait pas, mais il s'effaçait très respectueusement et comme un valet de bonne maison.

—Les étudiants de Kiel ont fait dernièrement une singulière manifestation anti-prussienne. Un des élèves de l'Université, M. Hanken, a raillé et provoqué en duel, à plusieurs reprises, des officiers prussiens. Il a, en outre, opposé une résistance énergique aux patrouilles qui voulaient l'arrêter. Bref, il s'est livré à des démonstrations contre la Prusse, et, par suite, il a été exclu pour un an de toutes les écoles. Une procession d'étudiants des plus curieuses a accompagné M. Hanken quand il est sorti de la ville, à midi. M. Hanken était assis sur un char traîné par quatre chevaux et orné des drapeaux de l'Université, de couronnes de fleurs, de rubans, etc. A la tête du cortège se trouvaient deux étudiants à cheval, en grande tenue. D'autres étudiants à cheval, en voiture et à pied, marchaient derrière le char, et toute la population de Kiel prenait part à cette démonstration.

—On lit dans la *France* :

Dans sa séance de samedi soir, le conseil municipal de la ville de Lyon, sur la proposition de M. le sénateur Henri Chevreau, préfet du Rhône, a voté un crédit de 300,000 fr., afin de venir en aide aux ouvriers sans travail.

On nous assure aussi que M. Chevreau a fait part au conseil de son intention de provoquer une souscription publique dont le produit serait également affecté à soulager les misères de la classe ouvrière, devenues si grandes par la persistance du chômage.

De son côté, Mgr de Bonald, archevêque de Lyon, vient d'adresser une lettre circulaire à MM. les curés de son diocèse, pour ordonner une quête dans toutes les paroisses en faveur des ouvriers sans travail, et S. Ex. le maréchal Canrobert a organisé un carrousel grandiose qui aura lieu dimanche prochain, à l'hippodrome du Grand-Camp, dans le même but.

La crise ouvrière à Lyon éveille, comme on voit, tout à la fois les sollicitudes et les sympathies des autorités civiles et militaires ainsi que du clergé. Mais tout fait espérer qu'elle ne sera pas de longue durée.

—Le nouveau projet qui doit être présenté aux Chambres par le gouvernement italien, relativement à la suppression des corporations religieuses et à la conversion de leurs biens, se résume en quatre articles : Les couvents sont supprimés. Leurs biens ... au domaine de l'Etat ; ils seront vendus et convertis en rentes, lesquelles seront déposées à la caisse des dépôts. Les membres des corporations supprimées recevront des pensions variant de 150 à 600 francs, suivant l'âge et la catégorie à la ... [illegible]

quelle ils appartiennent. Les religieuses pourront être autorisées à se réunir pour vivre en commun.

—On annonce la naissance d'un journal quotidien assurément bien curieux : c'est le *Bulletin international*, paraissant tous les soirs à cinq heures, excepté le dimanche, et donnant dans sa première page l'état météorologique de l'Europe entière, à sept heures du matin du même jour. Une carte météorologique du jour, imprimée et teintée de couleurs, avec prévision du temps du lendemain, sur la deuxième page. Les deux dernières pages donnant des nouvelles scientifiques.

—Un tremblement de terre vient d'avoir lieu dans l'île de Corfou. La commotion aurait produit l'éruption d'une montagne près d'Arta, qui, depuis quelques jours, vomit des laves enflammées. Un village tout entier aurait été détruit, et ses habitants, au nombre de deux à trois cents, auraient trouvé la mort dans les ruines de leurs demeures.

Edition d'hier soir.

LES VIEUX RADICAUX SUR LA RECONSTRUCTION.

(*Cincinnati Commercial.*)

C'est un fait curieux que les vieux radicaux de la foi abolitionniste sont les premiers à prendre une position favorable aux citoyens du Sud impliqués dans la rébellion. Ils sont disposés envers eux à la plus grande libéralité, et repoussent toute persécution pour cause de trahison. Ils emploient toute leur énergie, et on sait qu'elle est grande, à faire prévaloir la politique d'une amnistie générale, et l'entretien de relations amicales avec ceux qui ont combattu d'une manière si acharnée. Les opinions de M. Greeley sont très connues, et il les expose constamment aux lecteurs de la *Tribune*. Nous publiames, il y a quelques jours une lettre de Gerry Smith au président Johnson. Il détourne le président de tout esprit de vengeance. Il lui dit que les droits de belligérants avaient été accordés aux rebelles et il ajoute :

"A Dieu ne plaise, maintenant que la marée de la guerre roule fortement en notre faveur, que nous nous rendions coupables de mettre la Constitution à la place du code de la guerre, et de regarder et juger comme traîtres ceux que nous avons regardés et traités comme ennemis, réellement sinon directement, et que nous devons toujours regarder comme tels jusqu'au moment d'une reconstruction générale. A Dieu ne plaise que nous commettions un acte de mauvaise foi. Nous ne devons pas manquer à ce contrat solennel. Le Sud en concevrait de la haine pour nous, et le monde en concevrait du mépris. Et le Nord lui-même, qui est fort divisé sur cette question, ne partagerait il pas les mêmes sentiments ?

"Assurément, sous le point de vue de leur commune responsabilité pour l'esclavage, le Nord aussi bien que le Sud a sa part dans l'œuvre de la rébellion. On peut lui reprocher aussi ses horribles fruits, y compris même le massacre des prisonniers et leur destruction par la famine. Tout cela est l'ouvrage des deux sections, et il serait souverainement hypocrite et injuste de la part du Nord de punir le Sud pour des crimes qui leur sont communs.

"Le devoir du Nord n'est pas de punir le Sud mais de pourvoir simplement à la sûreté future de l'un et de l'autre. Je n'ai pas besoin de dire que la première chose à faire pour atteindre ce but est de délivrer le pays de l'esclavage et de rendre à ses victimes les droits civils et politiques qu'on leur a ravis. Il ne faut ici ni mort ni emprisonnement, il ne faut rien que le démembrement des grands domaines du Sud pour le bénéfice des pauvres, l'ostracisme politique et perpétuel des meneurs déloyaux et l'ostracisme politique temporaire des masses déloyales."

Wendell Phillips s'est placé substantiellement sur le même terrain.

Refus de prêter serment.—Le major Taylor, un des commissaires envoyés par Jeff. Davis à Washington dans les premiers temps de la guerre, a été mis sous parole pour dix jours à Louisville, afin de faciliter son départ des E. U. où il ne veut pas rester puisqu'il a refusé de prêter serment. Le major est le fils de l'ancien président Zachary Taylor.

Officier du Nord dans l'armée de Johnston.—Le seul officier d'origine septentrionale qui ait servi avec distinction dans l'armée de Johnston, aujourd'hui prisonnier de guerre sous parole, était le brigadier général R. A. Ripley, du Massachusetts. C'est le même officier qui a défendu pendant si longtemps et avec tant de succès le port de Charleston contre les grandes forces combinées de terre et de mer des Etats Unis.

Présidence des Etats Unis.—M. Fillmore et M. Johnson étaient ou avaient été deux tailleurs de profession, quand on avant que le pays pensa à eux pour en faire des hommes politiques. Le *Republican* de St-Louis dit que l'un vaut l'autre.

Une opinion canadienne.—Le *Leader* de Toronto s'est mis en deuil pour Booth l'assassin et dit que la mort de Booth est un meurtre commis de sang-froid. Ce journal ajoute que Booth est mort comme un homme aimant son pays. Cette opinion fait dire à un journal du Nord que la presse canadienne aurait besoin d'une petite discipline.

Le général Rhett prête serment.—On lit dans le Philadelphia *Bulletin* : On assure que des 700 officiers rebelles détenus au fort Delaware, tous ont prêté serment à l'exception de six. Mais quand nous voyons que le général Rhett, de la Caroline du Sud, ... prêter serment aux Etats-Unis, notre admiration pour le fort Delaware n'a plus de bornes. Le nom de Rhett est synonyme de nullification, sécession, rébellion depuis trente ans. Nous ignorons si le général converti est un fils ou un neveu de Robert Barnwell Rhett le premier connu. Il est probablement le fils du propriétaire et éditeur de cette petite feuille pestilentielle, le Charleston *Mercury*.

Ivrognerie dans les armées.—On dit que plus de 500 officiers ont été renvoyés du service fédéral, depuis le commencement de la guerre, pour cause d'ivrognerie. Il paraît que c'est la vice le plus dominant qui ait été signalé parmi les officiers des deux armées.

Maladie étrange au Canada.—Une maladie épouvantable et funeste a fait apparition dans les bourgs de Hay, Hibbert et Usborn, comté de Perth. Elle a déjà fait plusieurs victimes. Le premier symptôme consiste en une douleur violente sur le derrière de la tête, à l'occiput ou au cou. Le corps se couvre de taches en quelques heures, le délirium suit et la mort survient rapidement.

(*Hamilton (C. W.) Spectator.*)

LE HERALD ET M. MALLORY.

On lit dans le *Herald* :

M. Mallory, secrétaire de la marine des rebelles, voyant ses fonctions suspendues pour quelque temps, s'est rendu, le 20 avril, au capitaine Gibeou, officier de la marine des Etats-Unis. Il y a quinze ou dix huit ans, ce Mallory était le correspondant du *Herald* à Key West. Ses appointements, alors, étaient certainement supérieurs à ceux qu'il a jamais pu recevoir de la Confédération du Sud, pour ses services dans le cabinet. Il était payé en bon or, à cette époque, tandis que la Confédération ne lui a jamais donné que du papier sans valeur.

Mallory cessa de nous envoyer des lettres pendant un certain temps, puis il recommença. Quelque temps après la reprise de sa correspondance on s'aperçut qu'il avait été nommé sénateur dans la Floride. Ceci se passait à peu près vers 1851. En apprenant sa nouvelle dignité, la direction du *Herald* lui fit savoir que, d'après son opinion, la position de sénateur était incompatible avec celle de correspondant du *Herald* et qu'à moins qu'il ne renonçât à ses nouvelles fonctions, nous serions obligé de lui donner un remplaçant à Key West. La vérité est que nous vous quelquefois essayé des sénateurs et des membres du congrès, et que nous les avons toujours trouvés de pauvres journalistes. Ils ne sont ni assez capables, ni assez indépendants pour les besoins de ce journal.

Mallory, privé de la protection du *Herald*, tomba de mal en pis. Le congrès lui donna une place au conseil de la marine, en considération des connaissances navales qu'il avait acquises lorsqu'il était notre correspondant, enfin, lors que la rébellion éclata, Jefferson Davis en fit le secrétaire de sa marine. Sa position a presque toujours été une sinécure, mais la solde ne valait guère mieux que la besogne. Maintenant qu'il s'est rendu, il va probablement être jugé comme coupable de trahison. Mais nous espérons qu'aussitôt qu'il sera condamné, le Président Johnson le traitera le plus doucement possible, car, après tout, c'était un garçon d'un bon naturel et dont la principale faute a été de ne pas savoir qu'il valait mieux être correspondant du *Herald* que sénateur. Telle a été la source de tous ses malheurs.

Concert de Von La Hache.—Un grand concert doit être donné mercredi soir, 17 mai, dans la salle St-Alphonse. C'est un concert offert à M. Théo. Von La Hache par ses élèves. Le programme comprend *Les Martyrs*, de Donizetti, et un choix varié de romances françaises, allemandes et an[glaises]. On trouvera des billets dans tous les magasins de musique de la rue du Canal.

LES DEBATS SUR LE MEXIQUE.

Les débats qui ont eu lieu au Corps législatif sur le Mexique inspirent à la *Patrie* les réflexions suivantes :

Il ne faut pas généralement attendre de l'opinion publique, en France, une adhésion immédiate aux projets qui ont pour but d'étendre au loin notre influence politique, surtout quand, pour leur réalisation, ces projets exigent de grands sacrifices et de longues années.

Nous n'avons pas, il faut bien nous l'avouer, le sentiment inné de ces vastes entreprises dans lesquelles excelle le peuple anglais, et qui demandent autant de courage que de patience. Le courage, nous le déployons ; mais la patience nous fait défaut.

Quand il y a trente ans, il ne s'agissait que de traverser la Méditerranée pour conquérir l'Algérie ou maintenir nos conquêtes, des voix s'élevaient alors pour protester contre ce qu'on appelait déjà "une politique d'aventure." Il y avait aux Chambres des orateurs qui parlaient de la colonisation de l'Algérie comme M. Picard parle aujourd'hui du Mexique, sans souci du but poursuivi, de l'honneur engagé, des résultats à recueillir !

Nous saluons bien avec enthousiasme une victoire ; nous applaudissons au caractère chevaleresque que revêtent toujours nos expéditions lointaines ; mais quand le canon a cessé de retentir, quand la gloire militaire diminue un peu, l'esprit public se lasse, l'impatience gagne l'opinion et nous ne ... abandon d'un poste politique ... la désertion de notre diplomatie.

Fâcheuse et regrettable disposition, disons-le, car non-seulement elle ... nous comme grande nation, ... notre influence ... [illegible]

défaut. L'Angleterre, elle, luttera sans faiblir dans l'Inde et l'Océanie ; elle résistera jusqu'à ce que le succès couronne ses efforts, et en dépit des révoltes du Boutan et de la Nouvelle Zélande, elle maintiendra son drapeau, parce qu'il marque la place de ses futurs comptoirs. En France, point. On réclame déjà contre les expéditions de Chine et de Cochinchine ; on veut que nous abandonnions nos projets sur le Japon, et depuis quatre ans le gouvernement se voit harcelé, parce qu'il a entrepris et parce qu'il veut terminer l'expédition du Mexique !

Que les immenses intérêts politiques et commerciaux engagés dans ces diverses entreprises échappent aux masses, nous le comprenons : elles ne peuvent pas toujours être à même de les étudier et de les dégager des complications qui se produisent, des perspectives s'offrent qui échappent à certains regards, mais comment, depuis quatre ans, des hommes tels que les membres de l'opposition au Corps législatif ont-ils pu méconnaître le but poursuivi en Amérique par le gouvernement impérial ? Comment, aujourd'hui encore, ces mêmes hommes qui ont conseillé un jour à la France de traiter avec Juarez, peuvent-ils redire contre l'expédition mexicaine toutes les erreurs accumulées par l'envie et dictées à l'étranger par la haine de la France ?

C'est là ce que nous ne saurions comprendre. Aussi reculons-nous devant un examen sérieux du discours prononcé hier par M. Picard. C'est toujours la même harangue, inspirée par le même esprit de dénigrement et d'opposition ! Et comme pour ne nous laisser aucun doute sur le parti pris de la gauche de blâmer sans cesse, M. Picard a ajouté aux récriminations presque oubliées de M. Thiers et de Jules Favre, le reproche à l'empereur Maximilien de n'avoir pas pacifié, en dix mois de règne, un pays livré depuis quarante ans à l'anarchie !

Etrange façon de juger les choses ! On n'improvise pas, cependant, une monarchie comme un discours d'opposition ! C'est un peu plus long à faire, mais en revanche cela dure davantage !

Heureusement que le Corps législatif sait résister à ces entraînements de la passion politique. Très frappé déjà du discours de M. Corta, la Chambre s'est raffermie dans ses convictions en entendant M. Rouher, dont les déclarations ont été aussi nettes, aussi énergiques et aussi loyales que possible.

Le ministre d'Etat, après avoir ramené la question sur le terrain où l'opposition n'a pas encore eu la sincérité de l'envisager, s'est occupé des craintes qu'inspirent pour le Mexique les dispositions belliqueuses de l'Amérique.

Nous ne sommes peut-être pas, aussi optimistes que M. Rouher, mais nous reconnaissons que ses observations ont une très grande force. L'avenir nous dira ce qu'il faut attendre des Américains du Nord. Mais que l'on redoute une attaque du Nord-Amérique, ou que l'on présage une pacification générale, il n'en faut pas moins désirer l'achèvement de l'œuvre entreprise par la France au Mexique.

Essayer de prouver le contraire, c'est s'aventurer, comme le font tous les membres de l'opposition, sur le terrain de l'esprit de parti, c'est faire descendre les plus grands et les plus sérieux intérêts du pays, sa dignité et son honneur, au niveau des questions les plus secondaires, c'est-à-dire des questions personnelles !

SERVICE DE VAPEURS
ENTRE LE MEXIQUE ET LA CALIFORNIE.

Nous avons déjà parlé d'un nouveau service de navigation à vapeur qui sera établi prochainement par le gouvernement mexicain entre San Francisco et les ports de la côte du Pacifique. Voici les principales conditions du contrat conclu entre MM. Holladay et les agents de Maximilien, vers la fin de mars dernier :

Les steamers de la Compagnie toucheront à l'aller et au retour, à San Francisco, La Paz, Guaymas, Mazatlan, San Blas, Manzanillo et Acapulco. Ceux d'entre eux qui sont destinés à desservir les ports situés entre San Francisco et Mazatlan inclusivement, pourront naviguer sous pavillon américain, les autres porteront le pavillon mexicain.

Le gouvernement s'engage pendant les sept années de la concession, à payer à la Compagnie une subvention annuelle de soixante mille piastres, pour la ligne de San Francisco à La Paz, et de vingt-cinq mille piastres pour la ligne de San Francisco à Acapulco, payables par quinzaine, et se réserve le droit de ne rien payer pendant les premiers dix-huit mois sous la condition, à l'expiration de ce délai, de tenir compte de la dette totale avec un intérêt de 6 pour 100, sauf les cas de force majeure, les navires de la Compagnie devront en tout temps se présenter devant les ports désignés. Dans tous les cas les voyageurs auront le droit de se faire débarquer dans les ports indiqués sur leurs billets. Il n'auront aucun supplément à payer lorsque les navires seront forcés de relâcher dans un autre port et de les ramener ensuite à leur destination.

L'exécution du traité intervenu entre le gouvernement et la Compagnie est obligatoire du délai de trois mois, à dater de sa signature par l'empereur du Mexique.

A cette convention, au bas de laquelle sont apposées les signatures de M. Léon Velazquez de Léon, ministre d'Etat, et de M. O'Sullivan, représentant de la Compagnie, est joint un tarif qui fixe le prix du passage d'un port à l'autre. De San Francisco à Acapulco, il est de 80 dollars pour la première chambre, et de 40 dollars pour la seconde. Le tarif est proportionnel pour les ports intermédiaires. Le prix du fret est fixé à vingt dollars par tonne.

FAITS DIVERS.

—L'*Opinion nationale* raconte ce qui suit : "M. Thiers a obtenu un succès auquel il ne s'attendait pas. Voici ce qui s'est passé : Depuis le jour où il a prononcé son fameux discours, il a reçu un grand nombre de visites : le clergé et le faubourg Saint-Germain sont venus en foule chez lui pour saluer le nouveau chef du parti clérical. Il ne peut, on le comprend, recevoir autant de visiteurs, aussi un registre est-il chez ... On compte ... [illegible]

—On ne fixe pas à moins de 200,000 individus le nombre des proscrits, exilés ou internés en Sibérie, que l'autorité russe a frappés en Pologne, depuis les derniers efforts de l'insurrection.

Ce sont particulièrement les classes aisées et instruites qui ont fourni cet énorme contingent de victimes de la barbarie moscovite.

—Durant le mois de mai courant, le gouvernement aura à payer cent millions de dollars aux soldats qui quittent l'armée pour rentrer dans leurs foyers. Quel quart-d'heure de Rabelais !

—Le canon *monstre*, fondu à Pittsburgh, il y a quelques mois, et nommé "Beelzebuth", a été essayé, la semaine dernière. La charge se composait de 140 livres de poudre et d'un boulet pesant 1,080 livres.

—D'après le journal médical des Etats confédérés, le nombre total des blessés sur le champ de bataille s'est élevé à 318,555, pendant les années 1861 et 1862. Sur ce nombre, il en est mort 16,420 et 15,455 ont été incapables de reprendre du service. Pendant la même période, il est entré 447,689 blessés dans les hôpitaux. Sur ce nombre, il en est mort 18,359, et 6,485 ont été incapables de rentrer dans l'armée.

FEUILLETON.

LES JALOUX.

LE GENERAL CHARDIN.

PAR A. DE GONDRECOURT.

XXVII—Suite.

Ce rendez-vous accepté, le capitaine retourna au château. La baronne de la Perche était ce soir-là de massacrante humeur. Elle avait compté suivre le général à Paris et passer l'hiver à deux cents lieues de Romillac, mais le général ne s'était pas soucié de faire entreprendre un si long voyage à sa femme dans l'état où elle se trouvait, et comme, d'ailleurs, il espérait ne pas prolonger son absence, il avait, aidé de la prudence de la comtesse, fait acte d'autorité et condamné son impatiente belle-mère à passer l'hiver entier en Gascogne. Mme de la Perche s'en prenant à sa fille de ce qu'elle appelait une inhumaine et brutale décision, s'était confinée dans son appartement, où elle maugréait à cœur ouvert entre son lévrier Jupiter et sa femme de chambre, assez jolie soubrette, nommée Rose, fine mouche, hypocrite de visage et délurée d'esprit, en qui la revêche baronne avait une confiance absolue.

Le capitaine de Chalouze se félicita de cette petite brouille, car il avait à causer avec la comtesse Sydonie, et, quoique dans son commerce habituel il flattât Mme de la Perche afin de ne s'en pas faire une ennemie, il s'en garait comme du feu dans les sérieuses occasions.

—Madame, dit-il à la comtesse mon ambassade a eu plein succès. Demain, à midi, nous irons prendre Mlle Parmentier, qui aura grand plaisir à vous montrer ses champs et sa métairie de Perron.

—Avez-vous remarqué quelques particularités chez ces braves gens ? demanda la comtesse.

—Oui et non. Oui, parce que j'ai cru voir une feinte sérénité sur le doux et charmant visage de Mlle Antoinette ; oui, parce que le docteur m'a paru inquiet, réservé. Non, car il faut se défier de ses impressions lorsqu'on est entraîné par des pressentiments qui, s'ils ne sont pas vrais, faussent le jugement.

—Et ces pressentiments vous poursuivent toujours ?

—Plus vivement que jamais. J'ai longuement, réfléchi à ce qui s'est passé sous mes yeux depuis près de trois semaines, et j'y trouve le sujet d'un drame dont le dénoûment pourrait être terrible. Tout y est mystère jusqu'à présent, et quel profond mystère ! D'une part, un homme assez mal famé meurt, et une jeune fille enjouée jusqu'alors, riche autant que belle, tombe malade, perd, pour ainsi dire, la raison, parce qu'elle reçoit, au lit de mort de cet homme, une confession que le prêtre n'a probablement pas reçue tout entière.

—Ceci n'est que supposition, interrompit la comtesse ; Mlle Parmentier peut très bien avoir pris le germe de sa maladie autre part qu'au lit de mort de Latasté.

—Permis à vous de le croire ; moi, je suis convaincu du contraire. Rappelez-vous ces mots prononcés dans le délire, ces mots qui ont frappé le curé Dubois et que j'ai fidèlement retenus :

"Trois pas à droite.... mon lit.... ma cour ! pardon.... trois pas à gauche."

—M. Dubois a renoncé à s'expliquer cette divagation de la fièvre.

—M. Dubois est pour nous hors de cause. Il a confessé Latasté, et que Latasté ait été sincère ou non, ses aveux complets ou ébauchés sont en sûreté dans la conscience du confesseur. Voilà pourquoi j'ai renoncé à m'associer le curé Dubois dans mes recherches ; le caractère du prêtre ... souvent gêné ; voilà pourquoi je vous ... votre aide. Vous êtes femme, et ... [illegible]

ron. Pourquoi ? Où je suis insensé, ou il aura eu connaissance des mots prononcés dans son délire par Mlle Parmentier ?

—Qui les lui aurait rapportés ?

—Je n'en sais rien. La curiosité publique avait envahi la maison du docteur. Ce n'est pas sans raison, d'ailleurs, que s'éditent les proverbes, et il y a certains jours où vous en conviendrez, où les murs ont des oreilles. Bref, Bernard a précipitamment acheté Perron. Vous savez le reste. Cette métairie a été vendue cent mille francs à la folle fantaisie de Mlle Antoinette convalescente, qui derechef a failli mourir faute d'avoir les cent mille francs demandés. Voilà une fièvre cérébrale, bien étrange, n'est-il pas vrai ? Non, madame, n'en doutez pas : il y avait, enfoui chez Latasté, je ne sais quel mystérieux dépôt, quel trésor dont Jules Bernard s'est emparé, que Mlle Parmentier a cru pouvoir et devoir saisir selon les révélations du métayer, et, pour moi, la vie de cette jeune fille est menacée plus que jamais, dès que Bernard est entré le premier à Perron. Nous visiterons demain les lieux, et nous verrons bien si le sol de la maison n'a pas été remué à certain endroit.

—Admettons, dit la comtesse, que Mlle Parmentier ait eu, par les aveux de Latasté, la certitude qu'un trésor était caché dans la métairie, devons-nous croire ce jeune cœur si cupide qu'une déception l'ait mis aux portes du tombeau ?

—Mon Dieu, madame, je n'admets rien, je ne suppose rien, je crois, voilà tout. Si j'ai parlé de trésor, c'est que j'ai voulu parler comme tout le monde ; et, en effet, on ne fouille sous terre, d'habitude, que pour y chercher fortune. Ici, le cas est particulier, et, d'après mes inspirations, je jurerais que Mlle Antoinette est en quête, non pas d'un trésor, mais d'un secret important pour elle, pour son père.... Avez-vous bien étudié le caractère, le cœur, les formes de ce digne vieillard ? Son langage, sa distinction, sa mise, sa piété, son érudition, sa tendresse passionnée pour sa fille, tout en lui m'a donné souvent à réfléchir. Cet homme a de la race jusqu'au bout des ongles. Il n'est pas de ce pays. D'où est-il ? J'ai, quelquefois, voulu le sonder à ce sujet, il a toujours éludé de me répondre avec cette exquise politesse que vous lui connaissez. Je m'avance beaucoup, sans doute, mais le mystère caché dans les entrailles de la terre à Perron pourrait bien concerner le passé du docteur et justifier, si nous le mettons au jour, les terreurs et le caprice en apparence insensé de Mlle Antoinette.

—Je me rends, capitaine ; vous avez une logique tellement serrée, qu'il faut adopter bon gré mal gré vos conclusions. Je vais m'appliquer à vous seconder le mieux possible, car il serait honteux pour ce pays qu'un vaurien de l'espèce de ce Bernard pût braver impunément la morale et les lois.

—Et qu'il pût disposer, lui bandit, ajouta le capitaine du repos, de la fortune, de l'honneur peut-être d'une famille que chacun ici doit vénérer.

Le lendemain, à l'heure convenue, le docteur et sa fille, la comtesse et le marquis de Chalouze descendirent de voiture à la porte de la métairie de Perron. Marinette fit ainsi qu'elle l'avait dit les honneurs de l'habitation. Elle montra d'abord les bâtiments d'exploitation puis la maison de maître. En entrant dans la chambre de Latasté, le capitaine toucha légèrement le bras de Mme Chardin, et, de l'œil, il lui désigna le sol ou les traces de la fouille de Cazille étaient encore fraîches. Plus loin, il dit tout bas à la comtesse :

—Il faut absolument que vous trouviez un prétexte pour me laisser ici. Vous avez vu. Mes pressentiments prennent du corps. Que je reste deux heures seul, dans cette maison, et mes derniers doutes seront éclaircis.

Quand la visite fut terminée, la comtesse se plaça sur le seuil de la porte principale, et, regardant le paysage, elle s'écria :

—Mon Dieu ! mon Dieu ! quel délicieux point de vue, et que la terrasse de Romillac les vive comparée à ce plateau !

—Ah ! madame, répondit galamment le docteur, vous nous flattez. La vue n'a ici qu'un avantage sur celle de votre terrasse, du château on voit Perron, et de Perron nous voyons le château.

—Oui, riposta la comtesse, mais on le voit sous son aspect le plus pittoresque. Monsieur de Chalouze, il me faut tout cela pour mon album. Vous devriez comme un ange, prenez vos crayons dès demain. Mlle Antoinette me pardonnera ce caprice....

—Avec grand plaisir, madame.

—De la ... c'est pas vrai, capitaine ! continua Mme Chardin. Du seuil même de cette maison !

—Vous avez l'esprit et la bonté des anges, murmura quelques pas plus loin de Chalouze à l'oreille de la comtesse, et j'ai beau bien chercher l'à de vous associer à mes projets. Je n'aurais jamais trouvé le charmant prétexte que vous avez imaginé. Il y a un malheur, toutefois.

—Quel donc ?

—Je n'ai jamais su dessiner que des polichinelles.

—Vous en mettrez partout. Je les prendrai pour des arbres.

Le lendemain, sur l'après midi, à l'heure aimée des peintres de la lange presse nature, le marquis de Chalouze était installé dans la maison de Perron avec crayons, boîte à lavis, palette et chevalet. Il avait eu soin de barrer la porte avec son chevalet pour donner plus de sécurité à ses recherches.... [illegible]

—C'est Dieu qui vous envoie, dit-il à la ..., qui apportez ... Je ne suis que le ... [illegible]

—Et moi, je ne me ... d'impatience. Aussi suis-je venue à ... seule, au risque de scandaliser ma bonne ... Allons, commencez, je guette. On ... [illegible]

—J'ai vu tout deux.

—Voyons. Très bien, ils ressemblent à MM Bernard père et fils. Mais nous n'avons pas le temps.

—Qu'avez-vous ?

—Vous aurez oublié d'apporter une pioche, une bêche, une pioche.... que sais-je ?

—Ce pied me suffira. Si la terre a été remuée, comme je le crois, je n'aurai pas grand mal à creuser.

Après dix minutes de travail, le capitaine appela la comtesse.

—Eutrez, madame, dit-il tout triomphant, et venez voir la belle cachette.

—C'est vrai.... de la maçonnerie !

—Etes vous convaincue ?

—Il le faut bien, l'évidence vous donne raison.

—Laissez-moi remettre tout en place. Décidément, Bernard est un scélérat, nous n'avons plus qu'à le lui prouver.

—Et comment ?

—Je n'en sais encore rien, mais Dieu serait-il le bon Dieu s'il permettait que deux âmes honnêtes ne parvinssent pas à confondre un méchant de la pire espèce. Silence sur tout cela, madame, nous aurons besoin de tenir conseil à nous deux, et prudemment. Maintenant partons, ma besogne est terminée.

—Attendez, dit la comtesse, et, en quelques coups de crayon dignes d'un maître, elle dessina la vue du plateau de Perron.

—Vous êtes une fée ! s'écria de Chalouze. Allons nous-en.

Comme ils descendaient le coteau sans regarder derrière eux, Aglaé Bernard et Lucrèce Rosier arrivaient à la métairie par un sentier opposé.

Aglaé que son fils avait lancée sur les traces de Mme Chardin, dit à la jalouse fiancée de Jules.

—Tiens, mignonne, les vois-tu qui s'en retournent par le bas, côte à côte et presque bras dessus bras dessous. Nous ne les avons pas pris au nid, mais n'est-ce pas révoltant ? Peut on jeter plus haut son bonnet ? Cette misérable fait l'amour, comme les oiseaux, en rase campagne.... et quand je pense qu'elle n'en a pas assez d'un, qu'elle veut me voler mon fils, ton bien-aimé......

—Malheur à elle ! murmura Lucrèce pâle et frémissante de colère.

—Tu demandais des preuves, en voilà une j'espère.... quelle honte !

—Il m'en faut d'autres, s'écria la jeune fille, et je les aurai.... quand je devrais mourir pour tout savoir et me venger !

A continuer.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 16 mai.

La demande a été meilleure, aujourd'hui, dans les produits de l'Ouest, mais un calme plat a régné dans les autres branches du commerce. La nouvelle d'une autre baisse du coton, à New York, où le middling était tombé, le 11 à 53 à 54, a amené la suspension complète des opérations. C'est la première nouvelle que nous ayons reçue de New York par la voie de Mobile et, comme les lignes fonctionnent, dit-on, d'un bout à l'autre, nous aurons probablement des avis encore plus récents par le bateau de demain.

L'or a ouvert beaucoup plus ferme et il aurait pu se vendre à 133, mais la baisse de New York l'a ensuite fait tomber à 131 à 132¼ ; il a fermé à 131 à 131½ contre 131 à 132 hier soir. L'argent a fléchi davantage et il s'est vendu $3000 en demi piastres américaines à 120 à 122½. Les piastres mexicaines sont au même taux que l'or.

Nous avons à constater une irrégularité considérable dans le change étranger. Les ventes de Sterling comprennent une excellente traite particulière de 1000 livres à 140, une autre de 5000 livres à 143, une traite de banque de 200 livres, à vue, de seconde main, à 140 et une autre à 146. Les banques ont exigé 155. Une traite particulière de 20 000 francs s'est vendue à 405, 100,000, en deux traites, à 3 95 et une traite de banque de 5000 francs à 3 70—ce qui équivaut à 152 pour du Sterling.

Le change sur le Nord n'a guère varié et reste fort calme. Quelques unes des banques et quelques courtiers ont demandé 3/4 de prime de checks sur New York, tandis que d'autres ont répondu à la demande à 1/2—Au dehors, $1,000 à vue sur New York ont passé au pair, $17,000 à un jour de vue au pair, environ $20,000 à vue à 1/8 et au pair pour un jour de vue.

Une vente de 10 actions de la compagnie des chemins de fer de la ville a eu lieu à $101, c'est la seule transaction qui ait été annoncée. Il s'est vendu hier, et on n'a pas annoncé, 1 bon consolidé de la ville à 76 et 30 (11 et 19) à un prix qui n'a pas été déclaré mais qu'on croit au dessous de 78. Ces bons sont cotés actuellement à 76 à 78. Les émissions en faveur de chemins de fer sont nominales pour le moment.

Quelques billets de banques se sont vendus aux prix antérieurs, à peu près. Les billets de la banque des Marchands sont cotés à 25 à 33, ceux de la banque de la Nouvelle-Orléans à 31 à 34, ceux de la banque de la Louisiane à 31 à 34, ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 36 à 40, ceux de la banque de l'Union à 50 et 55 et ceux de la banque du Crescent à 60 à 65. Nos prix sont basés sur des paiements en billets du Trésor qui sont à 1 à 1 3/4 pour cent de prime sur ceux de la ville.

Nous rappellerons aux contribuables de la ville qu'il est fait un escompte de un pour cent sur les taxes payées avant le 1er du mois prochain.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 16 mai.

COTON.—Le marché a ouvert ce matin en éprouvant une demande limitée et pour les taux antérieurs ou à peu près, et 11 b de low middling en partie rebuté, écoulées à 41 cts, 8 de à peine low middling à 41, et 13 de low middling à 45, mais les opérations ont été ensuite arrêtées par la rumeur que des nouvelles jusqu'au 11 courant de New York, cotaient le middling à 42 cts sur ce marché. Une heure plus tard, on a acquis la certitude que les cotes les plus correctes étaient 53 à 54 cts, contre 56 à 57, le 10 mai, ce fait n'a été connu que vers la clôture et conséquemment trop tard pour avoir pu exercer aucune influence sur le marché. A l'encan, 2 balles de ramassées sont vendues à 19½ cts et 13 de district Low middling à 41 cts. Hier, en addition au montant rapporté, 31 balles de Liverpool middling se sont vendues à 45 cts.

PRODUITS ET PROVISIONS.—Les dispositions ont été généralement meilleures aujourd'hui sur le marché. Plusieurs acheteurs s'y sont montrés en demandes et les ventes ont embrassé 100 barils de farine bonne extra économe à $9 25 et 150 et 200 de d'extra de choix à $10 le baril, 300 sacs de maïs blanc et jaune à $1 20 le boisseau, 200 de de blanc à $1 30 et 500 sacs d'avoine à 70 cts le boisseau, 100 balles de foin prime de l'Ouest, à des conditions privées, 180 balles de toile d'emballage de l'Inde aussi à des conditions privées, 150 rouleaux de corde d'emballage à 9 cts la livre et 200 rouleaux de 19 cts.

La semaine dernière sans avis préalable, 15 balles de houblon nouveau se sont vendus à 48 cts la livre.

Un lot de 100 boucauts de sucre muscovado prime s'est vendu aujourd'hui à des conditions privées. Il y a eu aussi des ventes embrassant environ 60 boucauts de sucre Louisiane et mascovado, mais les détails de ces transactions ont été supprimés. Quelques boucauts de muscovado beau et bon ont commandé 14 cts la livre. Le jaune clarifié peut être coté à 15 cts la livre pour le commun et 16 à 16½ cts pour le bon, ou demande 18 cts pour le clarifié.

FRETS.—Le marché au fret est très calme. Il n'y a que bien peu de chose d'offert pour le dehors. Les steamers de la malle—lesquels sont à destination de New York,—demandent 1 à 1½ ... par navire ... les navires à voiles, 30 cts par baril de farine pour New York, ceux qui partent pour Boston demandent 30cts par baril de farine et $2 par balle de coton.

Rien de plus à rapporter.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 17 mai 1865.

Il n'y a pas eu d'arrivages hier. Vendu, 3 bœufs, 28 ... veaux à ait. A vendre, 48 bœufs, ... cochons, 16 vaches à lait 64 veaux.

Bœuf de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net.	— a —	25
Bœuf de l'Ouest, 2me qualité, par liv. net.	— a —	23
Bœuf de l'Ouest, 3me qualité, par liv. net.	— a —	20
Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par tête	[illegible]	
Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par tête	[illegible]	
Bœufs de l'Ouest, 3e qualité, par tête	[illegible]	
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	[illegible]	
Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête	[illegible]	
Moutons, par tête	[illegible]	
Vaches à lait, par tête	[illegible]	
Veaux 1re qualité par tête	[illegible]	
Veaux de lait	[illegible]	

Décédée mardi, le 16 du courant, à 4 heures de l'après-midi, à l'âge de 43 ans, Mme Vve Newburn Lepper, née Laure Héno. Les amis et connaissances des familles Héno, Borba et Demorruelle sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à 5 heures. Son corps est exposé rue Annonciation, entre les rues Ste Marie et St-André.

Décédé le 8 avril 1865, à l'hôpital, à Mindlen, Louisiane, JULES NORES, membre de la compagnie Pelican Rangers, 4e régiment de la Louisiane.

Décédée hier, à une heure du matin, Mme Alexandre Jung, née à la Martinique. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures et demie P. M. Le convoi partira de sa demeure, encoignure St Philippe et Johnson.
17 mai—1 De la part de son mari.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à la cathédrale St Louis, le jeudi 18 mai, à sept heures du matin, pour le repos de l'âme de feu Emile Césaire Fassy, décédé le 18 mai 1864. Les amis et connaissances des familles Fassy et Sancho sont priés d'y assister.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église St-Augustin, (encoignure Bayou et St-Claude) le 16 mai 1865, à sept heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu le Dr E. BOULIN. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.
4 De la part de sa veuve.

ATTENTION.

☞ Le shériff procèdera aujourd'hui à 10½ heures A. M., rue d'Orléans, entre Bourbon et Dauphine, 2me District, à la vente à l'encan d'une machine à vapeur portative.

☞ M. J. P. Boisseau, encanteur, vend ce matin, à 10 heures et demie, au No 32 de la rue du Camp des meubles de chambres à coucher et de salon, un piano, des ustensiles de cuisine, &c. Pour les détails, voir l'annonce.

☞ MM. Montgomery & Frères, vendent aujourd'hui, à 10 heures, au Naval Wharf, au pied de la rue Thalia, un fort lot de vieux fer, cuivre et coton retirés du ram Webb, et à midi, aux écuries des Variétés de J. M. French, rue Philippe, au pied de la rue Union—16 mulets également, plusieurs beaux chevaux.

☞ M. D. E. Morphy, encanteur, vend, ce matin à 10 heures, au No 27 de la rue Natchez, 200 barillets clous assortis, 34 barils farine et 21 barils haricots blancs.

DAMES DE LA PROVIDENCE.

A partir du mois de juin, la réunion mensuelle des membres de la Société des Dames de la Providence, aura lieu le premier lundi de chaque mois, à cinq heures de l'après-midi. 17 mai—10 f

Demande de bonne d'enfants.

ON demande une BONNE D'ENFANTS. On préférerait une Française. De bonnes recommandations seront exigées.
S'adresser au No 44 de la rue Dauphine, entre les rues Douane et Bienville. 17 mai—1

Grande réduction de prix
SUR LES ARTICLES DE MODES
ET DE NOUVEAUTES.
La maison Derbès

Offre un grand assortiment d'articles de mode et de fantaisie, se composant de
CHAPEAUX DE PAILLE et CRIN, en grande variété.
RUBANS et SOIERIES, assortiment complet.
FLEURS et PLUMES de premier choix.
BLONDES, TULLES et DENTELLES de toutes sortes.
BRODERIES et GANTERIE assorties.
BOUTONS et PASSEMENTERIE de jais.
Et tous les articles de GARNITURES et FOURNITURES à l'usage des dames et des enfants, qui seront vendus AU DESSOUS DES PRIX DE NEW YORK ET MEME DU PRIX COUTANT.
18 avril—1m Rue Bienville No 49, au 1er.

Une excellente affaire.
A vendre pour cause de départ urgent
UN RESTAURANT
ET MAISON MEUBLÉE.

CE bel établissement, situé au centre de la ville et des affaires, est parfaitement installé et achalandé, et est susceptible de devenir ce qu'il y a de mieux dans ce genre.—Il contient 17 chambres meublées, 2 non meublées, et 2 magasins, outre le local du restaurant et ses dépendances.
Le tout est loué et rapporte plus de quatre fois le prix du bail. On fera les conditions les plus avantageuses à un bon acquéreur.
Pour toutes informations, s'adresser à
M. A. FAVRE,
mai—1m encoignure Chartres et Bienville.

Aux Fabricants de Cotonnade.

MILLE livres INDIGO GUATIMALA,
3000 livres CHAINE DE COTON, BLANCHE No 5, 10,
1000 livres CHAINE DE COTON, ROUGE, TEINTE A L'HUILE,
3 caisses CARDES, d'une qualité supérieure pour l'usage des familles.
A vendre par CUSACHS & OGDEN,
16 mai—20 encoignure St Philippe et Royale.

Essences et Huiles essentielles.

PROCLAMATION
De J. Madison Wells,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que, d'après un rapport officiel de J. RANDALL TERRY, ci-devant annotateur de votants dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, rapport qui m'a été adressé le 6 mars 1865, il est inscrit, comme votants sur les livres du dit bureau, les noms de cinq mille personnes qui n'ont pas, aux yeux de la loi, les qualités requises pour devenir votants de cet Etat ; attendu qu'il est de mon devoir de veiller à ce que les lois soient mises en vigueur ; attendu que le seul moyen de purifier le vote et de protéger les droits des citoyens contre ces votes illégaux est d'enregistrer de nouveau les noms et les résidences de tous les électeurs ayant qualité dans la ville de la Nouvelle Orléans—inscrits—auquel se soumettra volontairement, vu le but qu'on se propose, tout bon citoyen ami des lois ;

Je lance cette proclamation, déclarant que les anciens livres d'enregistrement des votants sont fermés à partir de cette date, que l'enregistrement de tous les noms qui s'y trouvent, que tous les certificats émis en vertu du dit enregistrement et qui donnent le droit de voter son nuls à partir de cette date.

De plus, j'autorise par les présentes, l'annotateur des votants dans et pour la ville de la Nile Orléans à ouvrir un nouveau jeu de livres à partir du 1er JUIN 1865 pour l'enregistrement de tous les votants dans et pour la dite ville, conformément à la Constitution et aux lois de l'Etat. Cette proclamation doit être considérée comme en donnant avis.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nile Orléans, ce 3 mai A. D. 1865 et dans la quatre-vingt neuvième année de l'Indépendance des Etats Unis. J. MADISON WELLS.
4 mai—au 1er juin

Quatrième, Cinquième et Sixième Ward.
Commission de la taxe directe des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane.
Bureau, rue de la Commune, No 186,
Nile-Orléans, 13 mars 1865.

LE TABLEAU DES TAXES du Quatrième, du Cinquième et du Sixième District représentatifs de la Paroisse d'Orléans (le Quatrième, le Cinquième et le Sixième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans) est achevé : les taxes prélevées dans les dits wards, en vertu d'une loi du Congrès, laquelle est intitulée "Acte pour la perception de taxes directes dans les districts insurgés et pour d'autres fins," et a été approuvée le 7 juin 1862—devront être payées au bureau No 186 de la rue Commune, Nile Orléans, dans les soixante jours qui suivront le QUINZE MARS 1865.

Tous les terrains ou morceaux de terre situés dans les limites des dits Districts ou Wards, et sur lesquels les taxes n'auraient pas été payées dans les dits soixante jours, seront forfaits au profit des Etats Unis.

Les personnes qui viendront payer les taxes sont priées de donner le numéro et la description de leurs terrains ou de leurs lots. Elles feraient très bien d'apporter leurs derniers reçus de taxes.

Le Quatrième, le Cinquième et le Sixième District ou Wards sont situés entre la rue du Canal et la rue de l'Esplanade.

Les billets du Trésor sont les seuls reçus en paiement des taxes.
E. M. RANDALL,
GEO. W. AMES,
M. F. BONZANO,
Commissaires de la taxe directe des Etats-Unis pour la Louisiane.
19 mars—60

☞ VU la nouvelle époque ... [illegible] ... Commissaires de la Taxe Directe des Etats Unis sera fermé pendant dix jours.
Le délai accordé pour payer les taxes mentionnées dans le précédent avis ... [illegible]
E. M. RANDALL,
GEO. W. AMES,
M. F. BONZANO,
Commissaires de la taxe directe pour la Louisiane.
K. J. DERICKSON, commis

New York, 1er mai 1865.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison JANSSEN, SCHMIDT & RUPERTI, pour les affaires de commission et générales dans cette ville. Ils se chargent aussi, ... de ... la raison WILLIAMS, RUPERTI & CO, ... [illegible]
GLEB. JANSSEN,
H. ALEX RUPERTI,
W. T. WILLIAMS,
LEOPOLD SCHMIDT.
8 mai—30

DOCTEUR HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris.
Domicile, 115, rue Royale, chez M. le docteur Lambert.
CONSULTATIONS : Tous les jours, de 1 heure à ... à son cabinet, 90, rue Dauphine, entre Conti et Bienville. 9 mai—2m

Le Dr A. CAPDEVIELLE

DONNE des consultations de midi à deux heures du matin, à l'hôpital de la ... et de ... à trois heures de l'après-midi, à son ..., rue Chartres No 36. 9m...

LE Dr. JULES A. MATHIEU,
HOMŒOPATHISTE,

RETOURNANT avec ... de la Nouvelle ... informe ses ... et le public ... qu'il a établi son DOMICILE ainsi que son CABINET DE CONSULTATION au
No 319 rue des Remparts,
près l'Esplanade.
Heures de consultation, de ... à ... A. M. et de 2 à 4 ... de l'après midi. ... mai 1m

DEMANDE DE BONNE D'ENFANS.

ON demande une BONNE D'ENFANTS. On préférerait une Française. De bonnes recommandations seront exigées.
S'adresser au No 44 de la rue Dauphine, entre les rues Douane et Bienville. Bonnets

AVIS.

LES expéditeurs de marchandises pour Matamoros sont informés que les ... ont ... arrangements avec des maisons respectables de Bagdad et de Matamoros, ... immédiatement aux consignataires, soit à Bagdad, soit à Matamoros.
J. M. ORIOL,
24 mars—2m Rue ...

Traitement des maladies invétérées

LE Dr BIANCHINI a ... établi ... [illegible] ... dans tous les jours ... rue des Remparts, No ... entre Ste Anne et Dumaine. 8 mai—5

T. J. & W. H. COOLEY
AVOCATS,
Rue St.-Charles No 26 au Premier, chambre No 4.
1avril—Amois

☞ ... [illegible] ... 11 mai ...

AVIS DE DENTISTE

A. T. M. McLAIN, M. D., Chirurgien Dentiste,
Rue Baronne No 14, N.-Orléans,
Devant s'absenter pour plusieurs mois pour cause de santé, invite ... ses amis et clients qui pourraient avoir besoin de ses services de s'adresser à lui avant son départ qui ... juin.
☞ Il est aussi ... de la pose des ... dentiers artificiels et de la pose des pièces ... 11mai—1m

DENTISTE.

Rue Bienville, No 85, encoignure de la rue Royale.
Le Dr L. DUPERRON, Dentiste, peut être consulté tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M. pour la conservation des dents malades et piquées, l'arrangement des dents des enfants, le remplacement des dents d'après les procédés les plus nouveaux et les plus économiques, ainsi que pour toutes les opérations dentaires en général. Travail consciencieux et garanti, aux prix les plus modérés, mais comptant. 3 avril—1m

CONSERVEZ VOS DENTS !
J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE
196......RUE DU CANAL......196
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations que dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
16 mai—1m

Restaurant Français,
72—RUE DE CHARTRES—72
Tenu par M. Philippe Forget,
Ancien propriétaire du Restaurant des Amis.

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, etc. M. FORGET conservera ses anciens prix.
14 mai—1m

Restaurant des Habitants,
PASSAGE DE LA BOURSE, 135,
Entre St Louis et Conti.

M. A. LAURENT a l'honneur d'annoncer aux habitants de la campagne qu'il ouvrira DIMANCHE 19 du courant, un RESTAURANT et MAISON DE PENSION au local ci-dessus.
Un cuisinier français prendra la charge de la cuisine—On pourra pensionner à la semaine ou au mois, on mangera à la carte ou au mois, on mangera à la table, ou à table d'hôte. Chambres garnies pour ceux qui désirent loger.
La table d'hôte sera servie à 6 heures du matin à 3 heures, midi, 3 heures et 6 heures P. M. 20 avril

Changement de local.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a transporté le
RESTAURANT DE VICTOR,
au No 185, rue du CANAL, entre DAUPHINE et BOURGOGNE.
Il espère que le patronage qui lui est accordé depuis 27 ans sera continué à son nouvel établissement.
25avril—1m JULES MARTIN.

PHOTOGRAPHIE
Seulement $3 la douzaine.

AYANT acheté la galerie de Photographie du No 75 DE LA RUE DU CAMP, nous avons l'honneur d'annoncer au public que nous sommes prêts à leur fournir toutes espèces de Photographies.
Ambrotypes, terrotypes, dito, sur ivoire, de la plus grande finesse, tirés dans le plus bref délai.
Nous exécutons toutes sortes de Photographies à la satisfaction de notre clientèle et à des prix très bas possibles.
JOSEPH LANGWITH,
8 mai—1m JOHN WEISS.

TABAC A CHIQUER.
TABAC A FUMER ET CIGARES.

EN grandes quantités et en grandes variétés, constamment en magasin. Nous avons un fort stock de TABAC A CHIQUER, de qualité de choix. Nous faisons nous-mêmes nos CIGARES qui ne sont pas surpassés ni au Nord ni au Sud sous le rapport du fini et que nous vendons à des conditions aussi avantageuses que partout ailleurs. Les avantages ordinaires sont offerts au commerce.
MAYER Frères,
RUE TCHOUPITOULAS, No 51,
entre Natchez et Poydras.
6mai—1m

CHAPEAUX DE CAMPECHE.

GRAND assortiment de CHAPEAUX de CAMPECHE garnis et non garnis, bisqués et formés exprès pour l'usage des plantations.
Aussi un grand lot de chapeaux de paille de tout genre pour hommes, jeunes gens et enfants.
A vendre par DAWSON & CO.
Rue de Chartres No 4, entre Douane & Canal.
6avril—1m

Entrepot de Tapis,
No. 19....Rue de Chartres.....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que
MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et Ingrain
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c.,
TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités,
Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes pour escalier, abat-jour, corniches et bâtons que nous offrons à des prix modérés pour du comptant.
A. BROUSSEAU & CO.

50 barils whisky Magnolia de Pike.
10 do old Bourbon J C & Bro
... [illegible]

Un achète
AU PLUS HAUT PRIX
L'OR, L'ARGENT,
ET
Tous les Billets
QUI NE PASSENT PLUS,
ET
LES BILLETS DÉCHIRÉS,
15 RUE ST. CHARLES 15
vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 8 heures du soir. 5mars—3m

VETEMENTS.
Batisse Tulane.

Nile Orléans, 17 mai 1865.

J'ai reçu, par le steamer Fung Shuey, un nouvel envoi de ces jolis habillements de casimir léger pour l'été. J'offre en ce moment mon stock entier de vêtements et de lingerie à bon marché.
Wm L. LEWIS,
17mai—1 rue du Camp Nos 31 & 33.

HISTOIRE de JULES CESAR
PAR
S. M. I. NAPOLÉON III.
Edition du Courrier des Etats-Unis.

PERSONNE ne peut rester étranger à cette histoire qui, depuis son apparition à Paris, occupe exclusivement l'attention de toute l'Europe et qui nous l'ocean dire, obtiendra autant de succès dans le Nouveau Monde que dans l'Ancien.
(Un volume in-8 de 400 pages.)
Prix broché.........................$1 25
do avec l'album renfermant quatre cartes et un portrait du célèbre général romain.........$1 75
do relié en percaline et imprimé sur un magnifique papier vélin, avec cartes et portrait....$3 00
Reçu par le steamer Guiding Star et à vendre à la librairie HEBERT & ESCOUSSE,
17mai—6 No 131, rue de Chartres.

Par le steamer Guiding Star—
Grande réduction de prix.

10,000 Rouleaux PAPIERS PEINTS, dans les prix de 15, 25, 30, 35 et 40 cts.
Aussi une grande quantité de Registres, papier Manille, &c.
Brochure—Les Progrès de Libéraux, ouvrage contre Napoléon.
Chez HEBERT & ESCOUSSE ...
17mai—6

SPECTACLES

ACADEMIE DE MUSIQUE.
RUE ST CHARLES.

POUR LA SEMAINE COMMENÇANT
LUNDI 15 du courant.
Le seul Théâtre ouvert en ville et parfaitement aéré.
LES FRERES HANLON,
Les athlètes les plus extraordinaires et les plus gracieux du monde, exécutent tous les soirs, en présence d'un public nombreux, les tours les plus surprenants, avec une agilité et une aisance telles que les plus timides n'en sont point effrayés.
Le programme de la semaine qui commence le 15 du courant, comprend les Exercices ANABATOCHRONTIQUE et LE TRIPLE ACTE DE PARTERRE exécutés par les FRERES HANLON.
Et un spectacle nouveau qui fera l'incomparable
Compagnie de Variétés.
JEUDI, 18 mai.
Bénéfice des Frères Hanlon.
Les portes s'ouvrent à 7 heures du soir et le spectacle commencera à 8 heures.
Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après midi. 14 mai

Grand Concert
Donné à M. Théo VON LA HACHE
PAR SES ELEVES,
DANS LA SALLE ST ALPHONSE,
Mercredi soir, 17 Mai.
PROGRAMME—1re partie—Les Martyrs, musique de Donizetti.
2me partie—Romances françaises, allemandes et anglaises.
Billets—$1, en vente dans les magasins de musique de la rue du Canal. 16mai—d

Concerts d'été.

AYANT réussi à engager deux des meilleurs artistes de cette ville, M. PH GREULING, pianiste, et M. A. BONNIVAR, violon, l'honneur à mes amis, à ma clientèle et au public en général que je ferai l'ouverture de la saison LUNDI, 1er mai.
H. WENGER.
27avril—1m Nouvelle Bourbon près Canal.

Avis aux Voyageurs.

GRAND HOTEL MEUBLE situé rue du Colysée No 9, quartier des Champs Elysées, tenu par Mme VARNEY de la Nouvelle Orléans.—Table d'hôte de famille et service à la carte.
Grand jardin, cafés, billard, etc., etc.
Cet hôtel est recommandé par sa bonne situation et le confortable de son ameublement.
AUGTE VARNEY, rue Audry.
16 mai—1m 6, rue du Colysée.

FÉLIX RIEU & Cie.,
Importation directe de marchandises françaises
Rue de Chartres No 107 au premier.

FLEURS ARTIFICIELLES, ... de tête, rubans ... [illegible]

Aux peintres.

TROIS MILLE LIVRES BLANC DE CERUSE PUR UNION,
20 barils HUILE DE LIN,
6 barils BENZINE,
2 barils ESSENCE DE TEREBENTHINE,
4 barils VERNIS,
LES COULEURS DE TIEMAN SECHES ET A L'HUILE,
PINCEAUX, &c. &c.
En général tous les articles employés pour la peinture.
Le tout de premier qualité.
A vendre en quantités à ... par
CUSACHS & OGDEN,
16 mai—1m ... Royale et St-Philippe.

Divers Divers

ALE—25 barriques ale de Philadelphie, d'Abbott & Co.
... [illegible]
POMMES SECHES—25 barils pommes sèches de ...
VINAIGRE ...
MOUTARDE ...
LAIT CONDENSE ...
SAUCE AU POIVRE ...
FRUITS ASSORTIS ...
PECHES FRANÇAISES ...
RAISINS LAYER ...
CORNICHONS ...
PISTACHES ...
SUCRE BLANC ...
A vendre par THOMPSON & BARNES,
...

A VENDRE

TROIS CHEVAUX, DEUX CHARRETTES ... [illegible] ... M. REDON, rue Rousseau ...

Le magasin de marchandises sèches
A BON MARCHE,
Au No 10 de la rue du Canal, coin Baronne en face du Christ's Church.
Marchandises sèches à bon marché—toujours aux prix de panique.

[illegible]

No 160 de la rue du Canal.
... H. REIMAN.

H. DUMORING
COURTIER DE DOUANE
Au coin des rues DOUANE & CLINTON,
... DOUANE

Photographie artistique.

A. PERSAC, artiste en photographie, rue du Canal No ... [illegible]
Coiffure
... à la disposition des dames

AVIS

LES personnes ayant affaire ... liquidation de la maison ... & PIAGET ... M. F. EUGSTER ... [illegible]
Nile Orléans ... A. PIAGET.

Le public est prévenu que le CONSULAT ... 1865 a été transporté ... M. F. EUGSTER est chargé de sa gestion pendant mon absence.
Nile Orléans, 14 mai 1865. Le Consul,
15mai—6 A. PIAGET.

ON DEMANDE UN COMMIS parlant le français et l'anglais. S'adresser au bureau de l'Abeille.
12 mai—6

CONFISERIE DE L'OPERA,
Enc. Toulouse et Bourbon.
J. HIMBERT.
Spécialité de pâtisserie, de confiserie, de glaces et de sorbets.

JULES HIMBERT annonce à sa clientèle et au public qu'il fera l'ouverture de son ... DIMANCHE, le 14 courant.
On y trouvera un choix très varié de
GLACES
Au chocolat, A la vanille,
A la fraise, A l'ananas,
Macédoine de fruits.
BISCUITS et SORBETS de toutes sortes.
Le public y trouvera tout ce qu'un salon de ce genre peut offrir d'agréable.
Comme toujours et depuis l'ouverture de cette maison, il y aura un choix de PATISSERIE fine et variée, bonbons importés, et tout ce qu'on ... le dessert.
Commandes en ville—8 opéra, Diners, Baptêmes et Ambigus.
GLACES.......... 15 sous.
SODA............. 5 sous.
11 mai—1m BISCUITS Glacés 25 sous

Machines à coudre de Grover & Baker.
AIGUILLES ET SOIE
A des prix réduits.

AYANT ouvert un magasin pour la vente de machines à coudre, au No 155 de la rue Royale près de la rue Toulouse, je ... à vendre à bas prix. Je vends également les véritables aiguilles et de l'excellente soie pour les machines à coudre et pour les tailleurs. ARTHUR P. PEYROUX,
Rue Royale, No 135.
Réparation de toute espèce de machines à coudre.
8 mai

MALADIES.
Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F. VERGE. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est acre ou vicié. S'adresser à GAUDOZ Jne, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.

MALADIES SECRETES.

MR. E. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé, du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes, et de la Peau. Les cas les plus graves de Syphilis (Ulcérations, Plaies, Exostoses, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulements, Suintements, la Chlorose, les Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès. Consultations de 9 heures du matin, à 6 heures du soir.

Opiat et Injection du Dr. Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la Gonorrhée et des Ecoulements.
A vendre par E. GAUDOZ,
16 avril Coin Conti et Bourgogne

HOTEL RICHELIEU,
(Bagdad, Mexique.)

JULES MARTIN, propriétaire du Restaurant Victor à la Nouvelle Orléans, a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général qu'il vient d'acheter à Bagdad (Mexique), le restaurant hôtel dirigé autrefois par M. Ferranti et connu sous le nom d'Hôtel Richelieu.
Il espère que le bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis 27 ans à la Nouvelle Orléans lui sera continué dans son nouvel établissement.
Un service attentif, une bonne cuisine, une cave bien pourvue et des chambres confortables sont les sûr garant du bien-être que trouveront les voyageurs.
1er avril—3m

A VENDRE

UNE DISTILLERIE ayant tous les perfectionnements modernes, un alambic en cuivre de 700 gallons une belle machine à vapeur, pompes, 80 citernes de 3000 à 1000 gallons chacune, elle serait employée avec avantage au Mexique ou à Cuba ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN

Vente par Hoffman & Marks,

PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZELAIKER, Encanteur.
Bureau rue de Chartres No 38.

MERCREDI, 17 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu dans leurs salles d'encan, rue de Chartres No 38—
7 pièces marchandises sèches de saison telles que coton blanc et coton écru, indiennes françaises et américaines, organdis, barèges, mozambiques, dames fil fin, casimirs d'été, cotonnades, denims, coutils à matelas, corsets, mouchoirs batiste, serviettes, nappes, et un sort de crinolines venant d'être débarqués du steamer.
—Egalement—
Egalement—5 caisses jeans et tweeds fins, et 4 balles indiennes françaises.
—Egalement—
Toile à matelas, toile de planteurs, une grande facture de vêtements bonneterie et chemises de ... pour être vendus sans réserve.
Conditions—à la vente. 17 mai

Mulets—Mulets.

Vente péremptoire de 16 MULETS à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu mercredi, 17 mai, à midi, aux écuries Variétés de J. M. French, rue Philippe, au pied de la rue de l'Union—
16 MULETS.
Egalement:
Plusieurs beaux CHEVAUX.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 16mai

Grande vente péremptoire d'un fort lot de Fer, Cuivre Coton, sauvés du Ram Webb—Vente à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO,
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.
MERCREDI, 17 mai, à 10 heures, au Naval Wharf au pied de la rue Thalia, ... en face de la Presse Reading du District—
Un fort lot de vieux fer et cuivre.
Egalement
Un lot de coton avarié.
Conditions comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 15mai

COTON—COTON
90 balles de coton à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu jeudi, 18 mai, à deux heures, dans notre salle d'encan, rue du Camp No 63—
90 balles de coton.
Des ... seront exposés à la vente
Conditions—comptant, en billets du trésor des Etats Unis. 17 mai

Débris du tug à vapeur *Brooklyn*—Vente à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra.
PAR MONTGOMERY & BROS,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
VENDREDI, 19 mai, il sera vendu à midi, au ... de la rue ...
Les restes du tug à vapeur Brooklyn, avec sa bouilloire, la machine et tout ce qui s'y appartient.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 16mai

Beaux meubles de salon et de chambres à coucher, en noyer et en acajou—Vendus parce que le propriétaire cesse de tenir maison.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Bureau coin des rues Magasin et Gravier.
IL sera vendu mercredi 17 du courant à ... heures et demie au No 32 de la rue du Camp en face du marché Magazine, les meubles ayant été transportés pour la convenance de la vente—
Armoires, bois de lit, toilettes à dessus en marbre, ... [illegible] ... PIANO PICOLO ... 16 mai

Sloop à l'encan

Le sloop ... TONNEREE, du port de ...
Par J. P. BOISSEAU, encanteur.
Bureau coin des rues Magasin et Gravier.
IL sera vendu jeudi 18 du courant, à 5 heures de l'après midi—
Le sloop TONNEREE, tel qu'il est actuellement ... en face de la Place Jackson, avec ... comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 16mai

Argenterie doublement plaquée.
PAR WM. H. BUNNELL, encanteur,
Bureau rue Carondelet No 14

MERCREDI 17 courant, à onze heures ... au No 14 de la rue Carondelet ...
... argenterie de table doublement plaquée ... [illegible] ... 16 mai

VENTES PAR G. A. HALL & Co
La goélette Rebecca à l'encan.
PAR G. A. HALL, encanteur.
... [illegible] ... REBECCA, ses agrès, apparaux & ... Conditions ...

Pour Cuba ... des ... Indiennes ... de fantaisie, toiles d'Irlande, ... Rubans ...
PAR WM. F. VINCENT, encanteur,
JEUDI ... il sera vendu ... au No 25 de la rue de Chartres—
Un ... assortiment de marchandises sèches.
... 15mai

Marchandises sèches, linge fait, chapeaux et chaussures.
PAR E. ROGER & CO
OCTAVE DEJAN encanteur.

JEUDI 18 mai, il sera vendu à 10 heures du matin, ... salle d'encan, Nos 45 et 47 de la rue de la Vieille Levée—
Un assortiment de marchandises sèches, linge fait et chapeaux.
—Aussi—
Chaussures, bottines, souliers et brodequins.
Conditions—comptant. 17mai

Meubles, Montre, Bijouterie, &c.
PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau encoignure Passage de la Bourse et Conti.
JEUDI, 18 mai 1865 il sera vendu à ... heures du matin, à la salle d'encan, Passage de la Bourse ...
Conditions—comptant. Bijouterie, &c. 17mai

Divers—Vente pour clore des consignations.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 18 mai 1865, à 11 heures du matin, dans les magasins de MM. Grieff & Byrnes, au No 43 de la Nouvelle Levée, Nos 43, et 45, pour clore des consignations—
... cheminées de lampes, 600 sacs gros sel de Liverpool, ... papier à imprimer, ... 50 caisses homards, 20 ... jambons bacon, cidre champagne, ... fromage ... ...
Pour les termes et conditions—Voir les catalogues.
6 mai

Assiettes à patés et à diner.
PAR D. E. MORPHY, encanteur,
IL sera vendu jeudi, 17 mai 1865, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue du Magasin—
15 grosses assiettes de neuf pouces, à pâtés,
15 do do do à diner.
Conditions—Comptant. 17mai

Clous, farine et haricots.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu mercredi, 17 mai 1865, à 10 heures du matin, au magasin No 27 de la rue Natchez—
200 barillets clous assortis.
34 barils farine.
21 do haricots blancs.
Conditions—Comptant en billets du Trésor. 17 mai

Melasse Muscovado.
Vente par ordre et sous l'inspection des Gardiens du Port.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.
MERCREDI 17 courant à 10 1/2 heures A M il sera vendu à l'encan au No 97, rue Vieille Levée, pour le compte de qui il appartiendra, et sous l'inspection des gardiens du port—
2 boucauts de mélasse Muscovado, importés sur la goélette Ellen, venue de la Havane.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 16 mai

Vin rouge en caisses, champagne, sherry, absynthe, kirsch, saucissons, &c &c
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.
VENDREDI, 19 courant, à dix heures et demie A. M. il sera vendu, à l'encan, au magasin de l'importateur M. L. H. Rinard No 43 rue de Chartres, entre Douane et Bienville les articles suivants—
160 caisses vin rouge St Julien Médoc, Hardt fils & Co
60 do do Château Bel-air
15 paniers champagne, Bouzy Crémant,
10 quarts absynthe importé,
20 ... vin de sherry U P supérieur, Lacave & ...
... pipes vin de Porto,
... kirsch Lepeltier,
10 ... anisette Marie Brizard, première qualité.
Aussi 2 caisses saucissons de Lyon.
Conditions—comptant. 17 mai

Grande et belle maison de résidence, rue Esplanade, No 99, entre Bourbon et Dauphine.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan 69, rue de Chartres.

SAMEDI, 20 courant, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants ... des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane—
Cette grande et belle maison de résidence située rue Esplanade, No 99, entre les rues Bourbon et Dauphine, côté nord, bâtie sur un terrain mesurant ... pieds 7 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur 116 pieds 6 pouces 7 lignes de profondeur.
Conditions—Moitié comptant, le reste à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets divisés par coupons à la convenance du vendeur, portant hypothèque spéciale et intérêt à raison de 8 p. 100 l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée au vendeur.
N. B.—Le plan est exposé à la Bourse.
Acte de vente pardevant Adolphe Boudousquié, notaire public aux frais de l'acquéreur. 15mai

Meubles, marchandises sèches, &c.
PAR E. M. JACOBS, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse No 36,
IL sera vendu, mercredi, 17 mai 1865, à 11 heures du matin, au No 36 du Passage de la Bourse—
Un lot de meubles, marchandises sèches, ... de fantaisie, &c. &c. &c.
Conditions—comptant. 17mai

MAGASIN DE CONFISERIE.
Vente pour cause de départ.
PAR E. M. JACOBS, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 36.

LUNDI, 22 mai 1865, à dix heures du matin, il sera vendu, au coin des rues Vieille Levée et Esplanade—
Le fonds d'un Magasin de Confiserie, bien choisi et assorti—Vins, liqueurs, eaux de vie, fruits, candis, cordiaux, chandelles en cuivre, ... comptoirs, installations et tous les appareils nécessaires à l'exploitation de l'établissement. L'emplacement est avantageux et le magasin fait d'excellentes affaires. Il sera vendu également le bail qui expire le 1er février 1866.—Egalement un lot de meubles.
Conditions—comptant en billets du Trésor.
☞ Les personnes qui désireraient acheter l'établissement avant le jour de la vente pourront le faire en s'adressant au bureau de l'encanteur. 13 mai

Bernard Turpin,
ENCANTEUR
ET
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No 97, rue de la Vieille Levée
...

NOUVEAUX MEDICAMENTS
INJECTION ET L. ...
Pour la guérison rapide et ... de la gonorrhée et les écoulements ... [illegible]
EAU ET SIROP DEPURATIF
pour la guérison des dartres, boutons ... [illegible]
A vendre par E. GAUDOZ, pharmacien ...

VENTES A L'ENCAN

Meubles ! Meubles !
PAR McCERREN & LANDRY.
IL sera vendu à l'encan, jeudi, 18 mai à onze heures, dans notre salle ... Magasin ...
Un assortiment de bois de lit, toilettes, armoires, sofas, chaises, tables, causeuses, pupitres, etc., etc.
Conditions—comptant. 17 mai

Succession de Tranquille Bachelier.
No 2...17
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, lundi 22 mai 1865, à 10 heures du matin à la dernière résidence du défunt, rue Miro, entre les rues Kerlerec et Columbus en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 9 mai 1865, les effets mobiliers suivants, appartenant à la dite succession, savoir :
Tout le mobilier de la maison consistant en bois de lits et literie, armoires, tables, chaises, fauteuils, ornements de cheminées, porcelaines, ... de corps et de ménage, vaisselle, batterie de cuisine &c &c.
Aussi—Le même jour ... en vertu du même ordre de Cour ... à ... heures et demie de l'après midi, coin des ... près du Marché—
Le fonds ... du magasin ... [illegible]
Conditions—comptant, en greenbacks.
17 mai

Vente continuée.

[illegible]

Vacherie Vacherie
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, coin Passage de la Bourse et Bienville.
IL sera vendu ... à ... heures ... [illegible] ... la vacherie ...
48 bêtes ... [illegible]
... 7 mai—au 31

Vente d'ouvrages de choix.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
IL sera vendu ... [illegible] ... 17mai

Meubles moulins et machines à coudre.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
IL sera vendu ... [illegible] ... 17mai

Succession de Bienaimé Bienvenu et Justine Michel ... No 21,177.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu samedi, ... à midi à la Bourse des Négociants, ... rue Royale, entre ... en vertu d'un ordre de l'honorable ... Cour de District de la Nouvelle Orléans en date du ... [illegible]
... Washington et Lafayette ... mesurant ... [illegible]

Succession de Thérèse Oh ... épouse de Henry Walter.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Enc. Conti et Passage de la Bourse.
IL sera vendu samedi ... 1865, à midi, à la Bourse des Négociants, ... rue Royale ... en vertu d'un ordre de l'honorable ... Cour de District de la Nouvelle Orléans ... [illegible]
... faubourg ... [illegible]

Vente ... par ... rue ...
PAR S. GUINAULT, encanteur.
... **La propriété suivante qui ne ... que par suite d'un bref, ... faut**
... [illegible] ... 16 mai

Belle résidence sur la rue Bourbon,
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Enc. Passage de la Bourse et Bienville.
IL sera vendu samedi, 20 mai 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Un lot de terre mesurant ... pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon, sur ... pieds de profondeur ... [illegible] ... 16mai

VENTES JUDICIAIRES.

Samuel L. Hill vs Gunnison & Co et als.—La Compagnie de ... vs Samuel L. Hill et Alfred Shaw, shérif.

TROISIEME Cour de District de la Nile-Orléans—Nos 17,791 et 17,941—En vertu de deux writs de ... fieri facias à moi adressés par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans ..., je procéderai à la vente, MERCREDI dix-sept de mai 1865 à 10 heures et demie A. M., ... rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—
UNE MACHINE PORTATIVE,
saisie dans les affaires ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
ALFRED SHAW, shérif
6 mai—8 9 12 16 17 de la paroisse d'Orléans

Thomas ... vs ... Franklin Meudis ...

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No ... —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, dix-sept de juin 1865, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de la ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-dessous décrite, savoir :
Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île ... par les rues de la Nouvelle Levée, Poydras, Tchoupitoulas et Gravier, ayant mesure américaine, vingt-trois pieds huit pouces et six lignes de face à la rue de la Nouvelle Levée ... sur profondeur du côté de la rue Poydras, de quatre vingt-six pieds huit pouces et cinq lignes, de là se rétrécissant cinq pieds huit pouces et six lignes ... cent vingt pieds du côté de la rue Gravier—Ensemble avec l'usage ... de la rue Gravier ... le tout conformément au plan ... dressé par W. T. Thompson, arpenteur, daté du 27 de février ... déposé en l'étude de H. B. Cenas, autrefois notaire public en cette ville.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés ou y appartenant.
Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John ... suivant acte passé devant ... notaire public ...
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats Unis.
ALFRED SHAW,
16 mai—16 25 2 10 17 juin Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Antoine Pons contre ses Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE. Sixième Cour de District de la Nlle Orléans—No ...,931—Avis est donné aux créanciers de A. Pons qu'il a, aujourd'hui, ... cette Cour, ... de ... pour un atermoiement de ... à deux et trois ans ; qu'une réunion des dits créanciers aura lieu, pardevant Antoine Mendiverri, notaire public, vendredi, 9 juin 1865, à 10 heures du matin, pour ... délibérer sur ... atermoiement. Dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues. Par ordre de la Cour, E. H. LEHMANN,
17mai—21et ... Député Greffier.

Reçu à New York, par les steamers Washington et Lafayette, du Havre, et, en débarquement du steamship Evening Star, une facture de SPECIALITES FRANCAISES ET PRODUITS PHARMACEUTIQUES que le consigné vend aux pharmaciens et au public aux prix plus justes prix d'importation.
Cet envoi se compose entr'autres de
ELIXIR ANTIDYSPEPTIQUE, de Bondault.
BISCUITS DEPURATIFS du Dr. Olivier.
SIROP DE RAIFORT IODE, de Dorvault et de Laroche.
CAPSULES MOTHES, Raquin et Matthey Caylus.
GRANULES de DIGITALINE et D'ATROPINE.
FER de QUEVENNE, PAPIER FAYARD.
ANTIGOUTTEUX GENEVOIX.
CIGARETTES D'ESPIC, PURGATIF LEROY.
SIROP DE DENTITION du Dr. Delabarre.
POUDRES DE BISMUTH, du Dr. Patterson.
DRAGEES DE BOBIQUET, HUILE de JONGH.
PILULES et LIQUEUR du Dr. Laville.
SIROP DE LACTUCARIUM, PATES PECTORALES, &c., &c., &c. A vendre par
E. E. MOUGIN, pharmacien,
No 7 et ... rue ... Bourbon, Enc. Douane.
9mars—3p

Dyspepsie, Aigreurs, &c, &c.
GUERISON RADICALE.
ELIXIR ANTI - DYSPEPTIQUE,
DU Dr J. ELLALENA.

LA DYSPEPSIE est une maladie affreuse qui ... [illegible] ... les AIGREURS, les MIGRAINES, PIMPINASSANCE, la STERILITE, les DOULEURS D'ESTOMAC, FAIBLESSES DE L'HALEINE, la CONSTIPATION, &c. ... [illegible]
A vendre par ... [illegible]